



SAINT-VERAND

Journal communal

Septembre 2021

**« Une rentrée
en douceur »**

www.saint-verand.fr

Infos pratiques

Services communaux

Mairie 04 76 38 11 05

Horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi 13h30 -17h
- Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h
- Samedi 8h30-12h

Mme le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Zébulon 04 76 64 92 46

Services intercommunaux :

Déchèterie Route de la croix de May à Saint-Sauveur

- Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Mardi et vendredi : de 10h à 12 et de 13h30 à 18h
- Samedi de 9 à 18h

Agence postale

04 76 64 06 46

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h -16h30
- Mercredi 8h30 -11h30
- Samedi 9h - 11h30

MixAge Café

04 76 38 82 19

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

Eau et Assainissement

Service d'astreinte tous les jours et 24h/24h au **04 76 36 94 01**

Pour les questions d'ordre administratif : regie.eau@3c2v.fr ou appeler le **04 76 64 01 81**

- du lundi au vendredi, de 8h-12h et de 13h30-17h.

Panneau Pocket

L'application qui vous permet de suivre les actualités de la commune en direct.

Vous pouvez consulter la page de la commune sur le site internet ou en installant l'application sur votre téléphone portable.



Formulaire de collecte de données :

Si vous souhaitez mettre à jour vos données personnelles ou recevoir le bulletin municipal par email, vous pouvez faire la demande directement en mairie ou en ligne : http://webquest.fr/?m=91470_formulaire-de-collecte-de-donnees

CARNET



Naissance

- BRITES Arthur le 17/03/2021
- AMBLARD TADDEI Andréa le 24/04/2021
- POULENARD Elsa le 20/06/2021
- CHAUVET Lana le 22/06/2021
- MOREL Evan le 16/08/2021
- BLANC Chiara le 21/08/2021
- SORANZO Gabriel né le 13/09/2021



Mariage

- Loïc FAGES et Emeline SCHEFFLER le 03/07/2021
- Thierry TROUSSIER et Marie-Laure POULAT le 03/07/2021
- Youssef AOUIDA et Sinaa THABET le 15/07/2021
- Jean-François THIERRY et Alice JAUPITRE le 17/07/2021
- Brice CHAZAL et Sandrine CAPITAINE le 21/08/2021
- Romain PEVET et Anaïs LUCAS le 04/09/2021



Décès

- Angélo MOCELLIN le 08/01/2021
- Michel GUILLEMARD le 28/01/2021
- Daniel COLOMB le 02/02/2021
- Colette BRUN veuve LAPIERRE le 08/03/2021
- Jean-Claude FERRIEUX le 22/03/2021
- Yoann ETESSSE le 15/05/2021
- Jacques DESTIGNY le 25/05/2021



Journal communal

Mairie de Saint Vérard
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable de la publication
Dominique UNI, Maire

Impression
Edité par Press Vercors sur papier recyclé.
Dépôt légal à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS
www.saint-verand.fr
Commune de Saint Vérard

Sommaire



4

VIE MUNICIPALE

- Accueil des nouveaux habitants
- Anthony PEREIRA, nouveau conseiller municipal
- Pot de fin d'année



5

ENFANCE

- Zébulon vacances d'été
- Rentrée scolaire



7

TRAVAUX

- Travaux aux boules
- Travaux au foot
- Sécurité routière et piétonne
- Travaux de voirie



8

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Extinction de l'éclairage public



9

CCAS VIE SOCIALE

- Ateliers seniors
- Marché des créateurs
- Un été sous le signe de l'entraide
- Zoom sur
- Poubel' la vie
- Création d'un jardin d'aromatiques



14

SMVIC

- Transfert compétence PLU
- Projet jeunes en milieu rural



16

ASSOCIATIONS

- Agenda
- Rentrée et forum des associations
- Présentation des activités de rentrée

Apprendre à vivre ensemble !

Dès le 1^{er} septembre, les 13 millions d'élèves de l'hexagone retourneront sur les bancs des quelques 66 000 écoles, collèges et lycées de France. Là, les attendent plus d'1 million d'enseignants !

Comme chacun sait, l'école n'est pas simplement un lieu où l'élève acquiert des savoirs validés par des programmes, certes indispensables pour garantir son avenir professionnel, mais insuffisants pour réussir sa vie en société et son avenir personnel.

C'est avant tout un espace où l'on apprend, dès le plus jeune âge, le « vivre ensemble », élément fondamental de la construction de l'individu en tant que citoyen.

Une éducation au vivre ensemble, c'est d'abord une culture de l'autre et de la rencontre, un apprentissage du respect mutuel et de la coopération, un respect des valeurs de la République.

Il est alors indispensable que nos enfants puissent « grandir » dans un environnement chaleureux qui facilitera les apprentissages scolaires et sociaux et réduira, à terme, les risques d'incivilité et de violence.

La voici, notre responsabilité d' élu : accompagner les enfants et permettre aux familles de concilier leurs vies familiale et professionnelle.

L'équipe municipale s'y emploie quotidiennement en proposant une organisation scolaire et périscolaire bienveillante, propice à une ambiance apaisée au sein de l'école qui permettra l'épanouissement de chacun.

Soyez assurés de rencontrer, parmi les professionnels de l'éducation, comme parmi le personnel communal, des personnes de confiance, conscientes de cette mission éducative qui leur incombe.

Je souhaite à toutes et à tous une rentrée pleine d'envies et de projets motivants !

Dominique UNI
Maire de Saint Vérand

Accueil des nouveaux habitants

Dans le but d'accueillir les nouveaux habitants et de célébrer les naissances enregistrées sur le village depuis le 1er janvier 2020, la municipalité proposait, le dimanche 4 juillet, à la salle des fêtes, une rencontre conviviale autour d'un verre et d'un petit buffet.

Ce rendez-vous annuel avec les nouveaux habitants du village n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière pour d'évidentes raisons sanitaires liées à la COVID-19.

Six familles récemment installées à Saint-Vérand et douze bébés accompagnés bien sûr de leurs parents ont répondu présents à cette invitation. Un petit cadeau de bienvenue leur était offert : un livre d'histoire et de contes pour enfants à destination des bébés et un petit casse-noix en bois en forme de champignon pour les nouveaux arrivants.

Ces derniers ont pu se présenter, partager leurs sentiments sur la vie du village, sur leurs attentes ou leurs besoins. Ce temps de partages, de discussions et d'échanges entre habitants et élus a permis à tous de mieux se connaître et de s'apprécier.



Anthony Pereira, nouveau conseiller



Suite à la démission de Madame Noémie ISSARTEL lors du Conseil municipal du 4 mai 2021 et de la démission consécutive de Madame Angélique GENOVESE, Monsieur Anthony PEREIRA devient conseiller municipal.

Il a d'ores et déjà intégré la Commission travaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale de Saint-Vérand.

Règlementation

Depuis 2013, dans les communes de 1 000 habitants et plus et conformément à l'article L 270 du code électoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste. Il est donc possible aux suivants de liste de démissionner en même temps que les élus qu'ils sont appelés à remplacer.

Pot de fin d'année

Le 2 juillet dernier, agents, équipe éducative et élus ont pu se réunir autour d'un pot de fin d'année. Une soirée conviviale qui a permis de saluer le travail de chacun durant cette année si particulière, qui a demandé de nombreux ajustements et réaménagements tant en termes de locaux, de matériel que de plannings. Ce moment a également été l'occasion de présenter les nouveaux venus au sein du Mixage Café.



Jean Marc BOURGOGNE
Conseiller Municipal

Gwenaëlle GALINDO
Adjointe Communication,
Enfance jeunesse



Que de vacances joyeuses à Zébulon !

Cet été, Zébulon a affiché pratiquement complet !

Les activités préparées avec soin par l'équipe d'animation ont eu un franc succès.



Un vrai travail de recherche autour de l'environnement a permis de sensibiliser et de faire découvrir le patrimoine environnemental de Saint-Vérand et de ses alentours, tout cela **agrémenté d'un florilège de sorties sportives**

- piscine à Chatte
- « L'arbre à fils » à Saint-Jean en Royans
- tir à la carabine
- course d'orientation avec Sport 38
- Street Hockey avec le club sportif « Rolling Fox » de L'Albenc)



et de visites pédagogiques

- visite de la station d'épuration « Aqualine » à Saint-Sauveur
- rencontre avec la recyclerie « Alter Mag » de Saint-Sauveur
- intervenant nature
- intervenant jeux de théâtre
- sortie pêche à la pisciculture d'Izeron

Quel plaisir immense de voir tous ces enfants s'épanouir à travers les projets des animateurs : sorties en forêt, trempettes dans le ruisseau, quêtes de petites bêtes, déplacements et randonnées à vélo, batailles d'eau... voilà de quoi se divertir et bien rire !

Mais tout cela donne faim ! Les enfants se dépensent et apprécient beaucoup les goûters. Afin d'équilibrer les collations et de répondre aux papilles affûtées des enfants, deux nouveautés cet été : des fruits frais commandés à « La ferme de Marleine » de Têche et du pain frais à tous les goûters. Une vraie réussite !

A noter la prochaine ouverture de Zébulon du **25 au 29 Octobre 2021**.

En attendant toute l'équipe d'animation vous souhaite une bonne rentrée !



Emilie Second
Pour l'équipe d'animation

Retour sur l'année 2020/2021

Si cette année a subi plusieurs confinements et restrictions en termes de sorties scolaires, de nombreux projets et initiatives ont malgré tout pu être menés à bien.

Toutes les classes ont pu bénéficier d'une intervenante musique à raison d'une dizaine de séances par classe sur l'année. Par ailleurs, la 32^{ème} Semaine de la presse et des Médias à l'école a eu lieu du 22 au 27 mars 2021.

Pour les classes de maternelles, des sacs à histoires ont été constitués sur des thèmes variés et sous forme de jeux de société ; ces sacs ont été bien appréciés par les élèves et leurs familles lors des week-end. De plus, Maud Bonnet a animé des séquences d'arts plastiques à leur profit. Les classes de mesdames Jourdan (PS/MS) et Merle (MS/GS) ont aussi bénéficié de l'incontournable visite à Moulin Guitare sous un soleil radieux pour le plus grand bonheur des enfants et accompagnateurs.



Directrice :

Mme Florence CHAREYRE :

Equipe enseignante :

Carole JOURDAN : PS/MS

Annie MERLE : MS/GS

Danièle GLENAT : CP

Sophie LANGLAMET : CE1/CE2

Mme Camille DEBONNE : CE1/CE2

Nathalie ROSSIGNOL : CE2/CM1

Florence CHAREYRE : CM2

ATSEM pour les classes de maternelles :

Janine VERGARA et Sylvie VASSALO



Les élèves de mesdames Glénat (GS/CP) et Langlamet (CE1) ont participé au premier cycle équilibre/déséquilibre sur une slackline mis en place à l'école cette année. Quant à la natation, après avoir été une première fois annulée, elle a pu avoir lieu pour la classe de CP sur la fin de l'année scolaire.

Un cycle aviron a été mis en place pour la classe de Mme Chareyre (CM1/CM2) sous la forme de quatre séances, une à l'école et trois à St Nazaire-en-Royans. Tous les élèves ont validé le premier niveau. Pour terminer l'année, ces élèves ont procédé à la visite du collège Le Savouret..

Et enfin, il a fallu user d'ingéniosité pour proposer des cours de sport dans des conditions agréables pour tous. Différentes activités ont été mises en place et notamment des randonnées pour les élèves de l'école élémentaire tous les vendredi après-midis lorsque le temps le permettait.

Gageons que la nouvelle année scolaire sera plus simple à gérer.

En route pour la rentrée



Ils sont 154 enfants cette année, répartis en 6 classes, à avoir repris le chemin de l'école !

Une nouvelle rentrée toujours soumise aux réglementations strictes de la COVID 19 qui a entraîné la fermeture de plusieurs classes durant une semaine lors de ce mois de septembre.

Malgré tout, c'est une équipe souriante qui accueille chaque jours ses élèves et met tout en œuvre pour que cette année se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Une équipe inchangée par rapport à l'année dernière,

si ce n'est l'arrivée à mi-temps de Mme Camille DEBONNE qui intervient en alternance avec Mme LANGLAMET pour la classe des CE1/CE2.

Mme DEBONNE, actuellement Professeur des écoles stagiaire, poursuit sa formation au sein de l'INPS en vue de sa future titularisation.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'école de Saint-Vérand.



Gwenaëlle GALINDO

Adjointe Communication,
Enfance jeunesse

Terrain de boules

Courant mars, les agents ont commencé l'extension prévue du local de rangement du bâtiment des boules.

La dalle permettant d'avoir un accès aux normes PMR pour les sanitaires a été réalisée par les agents techniques, ainsi que la construction des murs du futur local.

Le chantier a pris du retard mais la toiture et la pose de la porte viennent de se terminer.

Il reste maintenant l'aménagement intérieur du local à réaliser.

Suite aux travaux réalisés ces deux dernières années, les joueurs de boule pourront apprécier la qualité de cet équipement qui rencontre un vif succès depuis le printemps et pendant tous les beaux jours.



Foot

Les travaux commencés en octobre se sont terminés ce printemps avec 2 vestiaires réceptionnés en juin par la commune. Un toit reliant les deux bâtiments a également été construit par l'entreprise Borel de Vinay, ce qui permet aujourd'hui de disposer d'un espace de convivialité couvert.



Un cheminement extérieur PMR desservant les sanitaires publics sera réalisé cet automne de même qu'un aménagement des cheminements des joueurs avec la création de plusieurs barrières. Ce dispositif, demandé par la fédération française de football, permettra d'améliorer la sécurité des joueurs.

Il est à noter que les services techniques de la commune ont été eux aussi sollicités puisqu'en charge de la réalisation en régie des bancs et portemanteaux.

La commune est aujourd'hui dotée d'une infrastructure sportive de qualité à disposition de l'ensemble de ses habitants !

Sécurité routière et piétonne

L'équipe municipale a pris à bras le corps le problème de la sécurité routière, des déplacements doux et de la sécurité des usagers.

Plusieurs commissions et groupes de travail ont été créés (mobilité intramuros, piste cyclable...). Plusieurs réunions avec les habitants, les communes voisines, le département ont été réalisées ce printemps. Certains travaux liés à la sécurité routière et piétonne ont été réalisés par les agents dans le village, sur la rue des peupliers avec la création de marquages routiers, la pose de quilles, etc. Suite à des vols et dégradations de quilles, ces travaux n'ont pas pu s'achever au printemps, ils se poursuivront cet automne.

Parallèlement à ces travaux, pendant 2 mois nous avons procédé à l'aide du radar pédagogique à une campagne de sensibilisation et un comptage du trafic et de la vitesse sur l'ensemble du réseau routier de la commune.

Ce radar a été positionné sur 10 emplacements et une première analyse des données recueillies confirme que 80 % des usagers respectent les limitations de vitesse et que les excès de vitesse de plus de 20 km/h concernent moins de 10% des véhicules. De plus, ceux-ci se déroulent majoritairement entre 12h00 et 13h00, mais de manière irrégulière. Cette opération va être complétée sur d'autres implantations.

Toutes ces données vont nous permettre de disposer de statistiques de fréquentation et de vitesse précises sur l'ensemble de la commune, afin d'adapter au mieux la sécurisation des secteurs où l'on rencontre le plus d'incivilités.

Voirie

Les travaux de voirie viennent d'être réalisés sur la commune par l'entreprise « Chambard » retenue pour un montant de 60 000 €.



La route de Moisène a été refaite en enrobé sur la partie haute.

Le chemin de Notre Dame des Champs a lui aussi été revêtu d'un enrobé afin de supprimer les problèmes récurrents de ravinement et de dégradation. Un collecteur des eaux de ruissellement a été posé sur sa partie basse afin de canaliser l'eau.

A l'angle de la rue des Peupliers et des Tilleuls, un puits perdu a été réalisé pour recueillir les eaux de voirie qui se déversaient dans une conduite d'assainissement. Cela permettra également de supprimer les problèmes de mauvaises odeurs gênant les riverains.

Les travaux se sont terminés par les emplois partiels sur l'ensemble des voiries les plus abîmées de la commune.

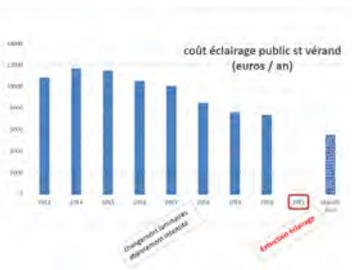
Olivier GAILLARD
Adjoint aux Travaux

Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h

L'équipe municipale est engagée depuis plusieurs années dans la réduction des consommations énergétiques de la commune.

Cela s'est traduit notamment par l'isolation renforcée de l'ensemble des bâtiments publics, le remplacement des chaudières fioul par le gaz, l'utilisation d'ampoules basse consommation pour les luminaires ou le suivi et maintenance des installations électriques. Les consommations énergétiques ont diminué de moitié et l'impact financier est important (4 000 euros d'économie par an pour l'éclairage).

Notre équipe souhaite aller plus loin avec l'extinction, cet automne, de l'éclairage public, de 23h à 5h du matin.



Pourquoi ?

Trois raisons majeures guident notre choix :

1. Les économies attendues sont de l'ordre de 2 à 3000 euros par an, soit un retour sur un investissement rapide en 2-3 ans.
2. Chacun doit prendre conscience du changement climatique et agir localement. Réduire l'éclairage public, c'est diminuer notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre.
3. La lumière, émise la nuit, perturbe le cycle naturel de la vie, qui suit une alternance jour/nuit. Le maintien d'un éclairage dérange les animaux nocturnes dans le choix de leur habitat, leurs déplacements et leur chasse.

Les animaux diurnes ont besoin de cette alternance pour régénérer leur organisme.

Pour la santé des hommes, c'est la même chose.



Enfin la Loi Grenelle II (déc. 2018) incite fortement les communes et établissements publics et privés à la réduction et limitation des nuisances lumineuses (bâtiments, lux, dispositifs d'éclairage, plages horaires). Plusieurs communes sur notre territoire ont déjà franchi le pas. Saint-Vérand s'inscrit donc complètement dans ces objectifs d'économie et d'environnement.

Comment ?

Notre parc de luminaires est important avec sa vingtaine de coffrets électriques et plus de 220 points lumineux. 50% des ampoules ont déjà été changées entre 2016 et 2018 (led + abaissement intensité).

Il s'agit de s'appuyer sur le réseau existant en faisant installer des horloges astronomiques et panneaux de commande dans les coffrets électriques. Cela permettra par tronçon de programmer l'extinction de l'éclairage.

Concrètement, notre équipe a choisi d'avoir une extinction complète de 23h à 5h du matin à partir du 1er novembre 2021.

Tous les quartiers résidentiels seront concernés et traités de manière homogène. Seule restera éclairée la RD 518 au centre bourg (Mairie, Salle des fêtes, église et parking) afin de garder l'identification du village où la circulation piétonne est la plus importante.

Et la sécurité ?

L'absence ou l'insuffisance d'éclairage public est parfois génératrice d'un sentiment d'anxiété, voire d'insécurité auprès des populations.

Ainsi, lors de l'enquête menée à l'automne 2020 par le CCAS et la commune, certains habitants interpellaient la municipalité pour étendre le réseau d'éclairage public à d'autres quartiers.

Mais vous étiez tout aussi nombreux à demander l'arrêt de l'éclairage public durant la nuit !

Pourquoi avoir choisi les horaires 23h-5h ?

L'éclairage public est avant tout destiné à éclairer les piétons.

Or, de 23h à 5h du matin, les balades à pied sont très limitées, voire inexistantes !

Cela impliquera effectivement pour les rares promeneurs nocturnes de changer leurs habitudes. De plus, les véhicules, en l'absence de lumière, auront tendance à ralentir leur vitesse.

80% des cambriolages ont lieu dans la journée. Dans le noir, les voleurs seraient paradoxalement plus visibles, étant empêchés de circuler feux éteints avec leur véhicule par exemple ou contraints d'utiliser des lampes torches. L'extinction nocturne éviterait également les attroupements sur la voie publique.

Enfin lorsqu'une commune éclaire ses rues, même si l'éclairage est dirigé vers le bas, cela crée un halo lumineux, responsable de ce qu'on appelle la « pollution lumineuse », rendant l'observation des étoiles très difficile.

**A compter de cet automne, on pourra
« avoir la tête dans les étoiles » !**

Jean-Philippe GORON
Adjoint aux Finances et au
Développement durable

Les ateliers seniors redémarrent !

Fort de son succès depuis 2018, le Mixage Café renouvelle cette année ses propositions d'ateliers Séniors qui concourent à favoriser le bien-être et la santé.

Tous ces ateliers sont ouverts aux personnes de plus de 60 ans sur inscription et pilotés par des professionnels de santé. Il vous sera demandé une participation de 1€ par atelier.

Quatre thèmes sont proposés cette année : café philo, atelier bien-être, Gym adaptée, Atelier Mémoire.

Un 5^{ème} atelier vous sera proposé autour du code de la route et de la conduite à partir du mois d'octobre.



Le Café philo

Le café philo est une rencontre, un dialogue sur des thèmes de la vie courante qui nous concernent tous : nos racines, la liberté, l'amour, l'autonomie, la vieillesse,... Il n'est pas nécessaire d'avoir des notions de philosophie pour y participer.

Les thèmes sont choisis par les participants pour la séance suivante. Chacun est libre de venir selon le thème qui l'intéresse. Cet atelier permet la réflexion, le dialogue et le partage d'expériences en apportant une richesse profitable à tous.

Les cafés philo débutent à partir du 1^{er} septembre, tous les mercredis de 9h-11h sur inscription et seront animés par Gisèle Milan.



L'Atelier Harmonie

L'atelier Harmonie permet d'améliorer les connexions entre le corps et le mental. Des exercices simples sont proposés pour apprendre à lutter contre le stress, développer de nouvelles compétences, se relaxer.

10 Ateliers sont proposés de 9h30 à 11h sur inscription et seront animés par Cécile Jacob :

17 septembre, 1 octobre, 15 octobre, 29 octobre, 19 novembre, 3 décembre, 10 décembre, 14 janvier, 28 janvier, 4 février.

L'Atelier Code de la route et conduite, un nouvel atelier à partir d'octobre

A partir du mois d'octobre, un atelier vous sera proposé autour du code de la route et de la conduite : une remise à niveau collective et conviviale pour revenir sur la réglementation code de la route et des rencontres avec une auto école, pour répondre à toutes les interrogations et subtilités du code de la route .

A l'issue de cette session de « révision », il vous sera également proposé de vous confronter à votre conduite en bénéficiant d'une séance de conduite individuelle avec une auto-école, un bon moyen pour faire le point sur ses capacités !



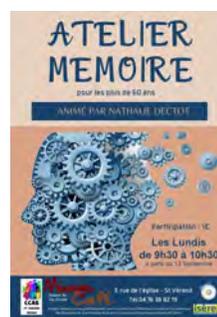
L'Atelier Gym adaptée Dynam'séniors

L'atelier propose des activités adaptées aux plus de 60 ans, y compris pour les personnes en perte d'autonomie et bénéficiaires de l'APA. Au programme : gym douce adaptée, équilibre, prévention des chutes, renforcement musculaire, souplesse, mobilité.



Deux créneaux hebdomadaires sont mis en place **les lundis et jeudis de 11h à 12h à partir du 6 septembre** et seront animés par Christelle Blanc.

L'Atelier Mémoire



L'atelier mémoire propose des exercices cognitifs ludiques pour stimuler et développer la mémoire, l'attention, le raisonnement et l'estime de soi.

Cet atelier a lieu tous **les lundis de 9h30 à 10h30** à partir du 13 septembre et sera animé par Nathalie Dectot.

N'hésitez pas à contacter le Mixage Café pour vous renseigner 04 76 38 82 19

Claude MULLER
Adjointe Action sociale

Marché des créateurs de l'artisanat 7ème édition

Ce dimanche 12 septembre, pour la 7ème édition du marché des créateurs et de l'artisanat organisé par le C.C.A.S de Saint-Vérand, près de 70 exposants se sont installés devant la salle des fêtes et dans la cour de l'école.

La journée fut estivale incitant ainsi de nombreux visiteurs à venir flâner et arpenter les allées du marché pour admirer les diverses créations. Tout le monde a pu trouver son bonheur : bijoux, objet en bois, savons, bougies, tissus, poterie, aquarelle, biscuits, bières et même la présence d'une romancière.

A noter en plus du traditionnel marché hebdomadaire des producteurs locaux, la présence de l'association de Beauvoir-en-Royans « les fruits retrouvés » venue faire une démonstration de pressage de pommes.

Un grand merci au comité des fêtes qui s'est chargé de la buvette en proposant diverses boissons ainsi qu'une petite restauration.

Merci également à l'AS VerSau qui est venue prêter main forte pour délimiter les emplacements des stands.



La journée fut festive, propice à de belles rencontres et d'échanges entre visiteurs et exposants.

Tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition d'un marché des créateurs de plus en plus attendu.

Jean Marc BOURGOGNE
Conseiller Municipal



Un été placé sous le signe de l'entraide



Les P'tits coups de main de l'été, déjà mis en œuvre en 2019 ont mobilisé cette année encore plus d'adolescents. Pour sa 2ème édition, 11 adolescents âgés de 12 à 16 ans ont mis à profit leur temps de vacances pour se rendre utiles auprès des plus âgés, en intervenant pendant 2 semaines au domicile de 15 foyers différents.



Au programme : débroussaillage, tonte de pelouse, débarrasage de grange, bêchage, ponçage de cabane, tailles, corvée de bois, nettoyage... beaucoup d'activités très diverses ! Ils ont également œuvré pour la collectivité, en se lançant dans des travaux de désherbage du cimetière et de peinture, organisés par les agents techniques.



Encadré par Pauline la coordinatrice du MixAge Café et Geoffrey l'animateur, le groupe, a réussi à joindre l'utile à l'agréable, en vivant de belles rencontres avec leurs hôtes, qui les ont accueillis chaleureusement avec des gâteaux et des boissons fraîches.



Le midi, 5 bénévoles ont concocté de bons petits plats, qu'ils ont partagés sur place avec leurs hôtes ou au MixAge Café avec les agents techniques. Les 15 foyers ont été ravis du sérieux, de la gentillesse et de l'efficacité des jeunes. Car c'est aussi ça le Mixage Café : apprendre à se connaître, être solidaire, tolérant, et, surtout, cultiver les rencontres, la bienveillance et la bonne humeur !



Et le projet n'est pas terminé... Pour clôturer cette action solidaire, un goûter partagé réunissant personnes âgées, adolescents et bénévoles sera organisé en septembre. De même, les jeunes, désireux d'organiser une sortie en octobre, ont imaginé 2 actions d'auto-financement : vente de boissons et organisation d'un vide grenier, financement qui sera complété par une participation du CCAS.



Bravo à tous ces adolescents motivés et dégourdis.

Merci aux 15 **habitants** qui les ont accueillis très chaleureusement (et parfois nourris).



Merci aux **agents techniques communaux** qui ont proposé et co-animé des petits chantiers.

Merci aux 5 **bénévoles** qui ont préparé les repas pour nourrir le groupe. Et enfin merci à l'AS Verseau qui nous a mis à disposition son minibus.



Claude MULLER
Adjointe Action sociale

Zoom sur...

Un conseiller numérique au service de la population



Dans le cadre de son plan de relance, l'Etat subventionne 4000 postes de conseillers numériques sur l'ensemble du territoire français. L'ambition du dispositif est de rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, et pour tous, afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique en cohérence avec leurs besoins et en proximité de chez eux.

C'est dans ce cadre que le MixAge Café a reçu son éligibilité pour recruter un conseiller numérique. Ses missions sont vastes : accompagnement individuel pour les démarches administratives en ligne, initiations, formations, informations, prévention, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, conseils pour l'acquisition, etc.

Jérôme POURROY, a pris ses fonctions de conseiller numérique au MixAge Café à partir de juillet, il alterne actuellement des périodes de formation certifiées par l'Etat et sa présence à Saint-Vérand.

Après avoir fait des études d'histoire et exercé différents métiers, il est devenu libraire puis gérant de librairie. Le fil directeur de toutes ses expériences a toujours été le contact humain et l'échange, ce qui l'a conduit à devenir conseiller numérique à la suite d'une reconversion professionnelle. Parce que le numérique le passionne, il l'envisage en priorité comme un « outil au service des humains ». Pour se faire, chacun doit être en capacité de le comprendre, de s'en emparer et d'en avoir la maîtrise.

Nous souhaitons la bienvenue à Jérôme, qui saura mettre à profit tous ces atouts pour mener à bien ses fonctions au service des habitants !

N'hésitez pas à le contacter pour faire connaître vos besoins, vos souhaits, vos idées et prendre rendez-vous.

MixAge Café 04 76 38 82 19

mixage-numerique@saint-verand-38.fr

Un nouvel animateur pour les ados

Léo Blanc est arrivé tout récemment, pour prendre la relève de Ludivine, partie en congé parental.

Avec plusieurs cordes à son arc, dans différents domaines, enseignement, animation, diététique, il est également entraîneur de rugby.



Il exercera la fonction de directeur de l'accueil collectif ados, et les accompagnera dans leurs souhaits et projets. Nous lui souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle aventure, convaincus que la richesse de ses expériences antérieures lui permettra de mener à bien ses missions.



Un colis offert aux habitants de 70 ans et +

Compte tenu des contraintes sanitaires en vigueur, le CCAS a pris la décision de ne pas organiser de repas de fin d'année en 2021. Il sera remplacé par la distribution d'un colis de Noël à tous les habitants de 70 ans et plus. Pour ceux qui le souhaitent, ce sera l'occasion de se retrouver et de passer un moment convivial autour d'une collation.

La distribution s'effectuera

du Mardi 7 décembre au samedi 11 décembre
de 13h30 à 17h

Au MixAge Café
3 rue de l'Église à Saint Vérand.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler la Mairie au 04 76 38 11 05

Retour sur la semaine Poubel' la Vie



Sensibilisé par la question écologique, avec bon nombre d'habitants toutes générations confondues, le MixAge Café a organisé une semaine autour des déchets et de l'environnement du 05 au 09 Juillet 2021.

Initialement prévue à l'automne 2020, elle a pu enfin se mettre en place avec la participation de nombreuses associations, bénévoles, groupements, institutions, pour proposer un panel d'activités très variées : jeux autour de la biodiversité et du climat, atelier compostage, fabrication de boules, couture zéro déchet, atelier savon, couches bébé zéro déchet, ateliers d'art récup, fabrication de furoshikis, fabrication de produits naturels (entretien, beauté)...

Sans oublier les conférences sur le climat, les vidéos, l'exposition, la documentation, des ateliers sur l'œuf, la vente de poule, une démonstration de tri des textiles, le « répare ensemble » ...

En filigrane, tous les intervenants ont apporté leur « pierre à l'édifice » autour du *mieux consommer, moins produire, prolonger la durée de vie des produits, jeter moins, consommer local et œuvrer pour l'environnement.*

Une semaine bien chargée qui a permis les échanges, les rencontres, les découvertes et où chacun est reparti en emportant dans ses poches des petites graines d'intentions à germer !

Claude MULLER
Adjointe Action sociale



AVEC LA PARTICIPATION DE

SMVIC VALORISATION DES DECHETS Défis tri / SMVIC CONSEIL DE DEVELOPPEMENT Causeries citoyennes
LES JARDINIERS DU MIXAGE CAFE Atelier compostage / LA FABRIK avec ses bénévoles On répare ensemble
COLLECTIF D'ECONOMIE D'ENERGIE, groupement d'associations Sobriété ASTRE-GSE-CVPV-WATTIère La fresque quiz du climat- Conférence Le climat et nous.... même pas peur ? ASSOCIATION LE PIC VERT Projection Carrières vivantes—Jeux de plateau— fabrication de boules à graines
ASSOCIATION TERA TERRE, l'écologie concrète Balade, cueillette et Macéra calendula / ASSOCIATION INITIATIVE POUR DEMAIN Atelier Furoshikis / ASSOCIATION ESPACE NATURE ISERE Balade : la vie dans la rivière / ASSOCIATION PAI-ISS Recycl'éco Démonstration de tri des textiles jetés par les particuliers/ ASSOCIATION PASSIFLORE exposition d'un poulailler en bois de récupération / LA MICRO-FERME DE VINAY Présentation des animaux, ateliers sur l'œuf, vente de poules, informations
NATURELSA Savonnerie artisanale Utilisation de produits naturels, Ateliers savons / CREACOUZETTE pour donner vie à ses chutes : lingettes, couches bébé / EMILIE RIMBERT, artiste On récup'art / PATRICIA VEHIER, naturopathe fabrication de produits de beauté / LES ATELIERS D'INGRID des produits naturels

La création d'un jardin d'aromatiques

Depuis plusieurs mois, les jardiniers du Mixage Café se sont lancés dans une nouvelle aventure : la création d'un jardin d'aromatiques, avec des habitants volontaires de tout âge.

Une fois les plans de la zone d'implantation soigneusement étudiés et le choix des variétés de plantes arrêté, la 1ère étape de désherbage du chiendent s'est avérée indispensable et fastidieuse, de même que la pose d'une bâche pour éviter au maximum la repousse des mauvaises herbes.

Puis sont venus le temps de la plantation et enfin de la mise en place des galets pour masquer la bâche et fournir aux plantes les meilleures conditions : soleil, sol bien drainé, chaleur.



Arquebuse



Ce projet du jardin de plantes aromatiques, médicinales et condimentaires comptabilise maintenant plus de 50 espèces différentes.

Certaines sont bien connues, comme les lavandes, la verveine citronnée, la sauge officinale... D'autres sont plus rares dans nos jardins, comme l'hysope et ses jolies fleurs bleues, l'agastache au parfum mentholé, l'arquebuse qui rentre dans la composition de la liqueur Chartreuse.



Agastache



Hysope

Enfin, la traditionnelle menthe se décline autour de 5 espèces différentes : Menthe bergamote, glaciale, verte, Suaveolens et Mitcham.

L'étape finale sera la mise en place d'un étiquetage pour que chacun puisse découvrir à sa guise ce petit jardin de senteurs sans prétention mais où il fait bon s'y promener. Il est ouvert à tous, n'hésitez pas à vous y arrêter, il est magnifique !



Joseph, Denis, Brigitte
Les jardiniers du Mixage

Transfert de la compétence PLU à SMVIC au 1^{er} juillet

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer les projets de construction, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement et le développement urbain. Cet ensemble de plans et de documents sert notamment à la commune, aux différents constructeurs, aux architectes mais aussi aux citoyens lorsqu'ils sont en demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux.



C'est aujourd'hui ACTÉ!

La majorité des communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (à l'exception de 5) ont délibéré favorablement pour le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité.

A ce jour, la commune de Saint Vérant n'est donc plus compétente pour modifier ou faire évoluer son PLU.

A l'heure actuelle, les problématiques d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de développement de l'offre de logements exigent que ces questions politiques soient réfléchies au niveau intercommunal, le niveau communal apparaissant trop réducteur.

EN ATTENDANT LE PLUi...

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sera un document qui, élaboré à l'échelle des 47 communes du territoire de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, établira un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixera en conséquence les règles générales d'utilisation du sol pour toutes les communes du territoire.



Après son approbation, le PLUi couvrira ainsi l'ensemble des communes du territoire et se substituera aux documents d'urbanisme municipaux existants.

Le PLUi deviendra le document stratégique qui traduira l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire de SMVIC. Ce sera également un outil réglementaire qui fixera les règles et les modalités de mise en œuvre de ce projet en définissant l'usage du sol tout en veillant à l'équité de traitement de l'ensemble de ses communes membres.

Cette démarche d'aménagement du territoire n'est pas chose facile et nécessitera un travail de longue haleine qui pourra s'effectuer sur 4 à 5 ans. Pendant l'élaboration du PLUi, les documents d'urbanisme municipaux, actuellement en vigueur, resteront applicables.

De ce fait, pour Saint-Vérant, le PLU approuvé en mars 2014 et ses 2 modifications simplifiées seront toujours la règle et chaque projet de construction devra respecter ce document de planification.

Il est clair que chacun aura un rôle à jouer dans les différentes phases d'élaboration du PLUi pour construire, ensemble, l'avenir du territoire de demain !

Stéphane TOURNOUD
Adjoint à l'Urbanisme



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté / Projet Jeunes en milieu rural : en route vers la santé

Promouvoir l'accès aux soins et informer sur la santé les jeunes (11-30 ans) vivant dans des communes rurales du territoire, tel est le nouveau projet de la maison intercommunale des familles.

Il s'agit d'un dispositif expérimental sur trois ans. Au cœur de ce projet, des permanences d'information et d'écoute seront mises en place via un véhicule adapté qui permettra aux équipes d'aller à la rencontre des jeunes dans leurs lieux de vie.

Le projet a été retardé par la crise sanitaire, mais sera opérationnel à la rentrée 2021.



Permanences devant
le Mixage Café à
Saint-Vérand

Le 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre
De 14h30 à 16h30

Dates de permanences sur les autres communes
sur le site
<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Mercredi 29 septembre :	Cocktail dinatoire	Boules
Vendredi 05 novembre :	Conférence	Saint Vérand Hier et Aujourd'hui
04/05 décembre :	Salon du livre	ACHILLE LESCABOT
Mercredi 08 décembre :	Repas	Joyeux Dauphinois
11/12 décembre :	Marché de Noël	Sou des écoles
Samedi 18 décembre :	Noël	AS VERSAU

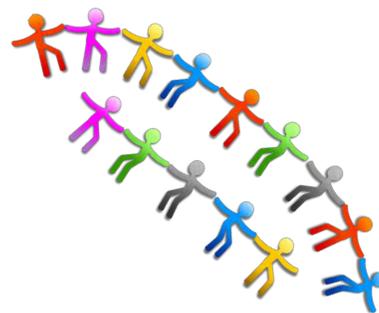
2022

Samedi 08 janvier :	Mondée	Comité des Fêtes
15/16 janvier :	Boudins	AS VERSAU
29/30 janvier :	Loto	Sou des Ecoles
05/06 février :	Boudins	ACCA
26/27 mars :	Randonnée	Sou des Ecoles
Mercredi 27 avril :	Concours	Joyeux Dauphinois
04/05 juin :	Théâtre	ACHILLE LESCABOT
Vendredi 24 juin :	Kermesse	Sou des écoles
Vendredi 1er juillet :	Apéritif	Sou des écoles

En fonction du contexte sanitaire et des travaux prévus, certains événements pourraient être annulés

Rentrée des associations

Le 2 septembre dernier, s'est tenue la réunion des associations en mairie afin de planifier les festivités à venir et le planning des salles des différentes activités. 13 associations sur 17 ont participé à cette réunion qui s'est terminée par un petit verre de l'amitié.



Forum des associations



Le forum des associations s'est déroulé cette année sur Saint Sauveur, le samedi 11 septembre. Une belle journée qui a réuni les associations de Saint-Sauveur et Saint-Vérand, toutes prêtes à entamer cette saison.

La journée s'est terminée par un lâché de ballons accompagnés de petits mots remplis d'espoir pour cette nouvelle année.

Gwenaëlle GALINDO
Adjointe communication,
enfance jeunesse



Les Joyeux Dauphinois

Le 5 juillet 2021, les adhérents des « Joyeux dauphinois » se sont réunis en assemblée générale, présidée par Gisèle VALENTE, coprésidente du club.

Madame Valente a rappelé que l'association traversait une période particulière depuis avril 2020 : en effet, aucune activité n'a pu avoir lieu à l'exception de la période de septembre à début octobre 2020, une vie de club malmenée par l'épidémie et le confinement auquel il a fallu se soumettre pour freiner la circulation du virus !

Après lecture et approbation à l'unanimité du rapport d'activités et du bilan financier 2020, l'assemblée générale a donné quitus au conseil d'administration reconduit à l'identique pour 2021.

Vous aimez les jeux de cartes, de boules, de société.

Vous aimez partager goûters et repas, alors venez rejoindre les « Joyeux Dauphinois » !

Activités consultables sur le site de la commune.



Association Sports Loisirs Bien Être

L'essayer, c'est l'adopter ! Cette forme de marche avec bâtons constitue une activité vraiment complète.

« La marche nordique engage environ 90% des muscles du corps, presque autant que l'aviron ! Si l'on compte le sourire, parce qu'on est content d'être dehors, en pleine nature, alors on peut parler de 100% des muscles sollicités » explique Christelle Blanc, animatrice diplômée de Marche Nordique à l'origine de l'association Sports Loisirs Bien-Etre sur Saint-Vérand.



Une fois la technique acquise, la marche nordique fait travailler l'ensemble du corps : épaules, abdominaux, dos, bras, jambes. Elle favorise la circulation sanguine, augmente la capacité respiratoire et génère une grande dépense énergétique : 40% de plus que lors d'une marche classique. « Et le pratiquant gagne 30% de propulsion comparativement à une marche sans les bâtons », pointe Christelle.

Une activité accessible

Comptez environ 4 ou 5 séances pour acquérir et maîtriser les rudiments de la technique : une bonne coordination jambes-bras, un appui correct sur les bâtons, une prise de conscience du rôle du pied (on attaque par le talon, on déroule le pied et on pousse avec les orteils), et en avant ! Le pas s'allonge.

A pratiquer partout ou presque

La marche nordique réunit toutes les vertus du Sport Santé : souplesse, travail cardio-respiratoire, endurance, renforcement musculaire, équilibre.

Décidemment pleine d'atouts, cette activité de plein air se pratique partout : chemin, parc, bois, en ville aussi parfois, ou à côté de son lieu de travail pour ceux qui souhaitent faire de l'exercice pendant leur pause déjeuner. Une paire de bons bâtons et en avant marche ! Il est possible de faire des marches nocturnes, c'est géant !

Des plages horaires diversifiées

Compte tenu de l'engouement du public la saison dernière, marcheuses et marcheurs pourront cette année se répartir sur 4 groupes, au gré des goûts, disponibilités et conditions physiques :

•2 séances « sportives » le lundi :

matin 9h-10h30 après-midi 13h45-15h15

•2 séances

« modérée » le jeudi 9h-10h30

« intense » et avec frontale l'hiver le jeudi 18h30-20h

Autres activités proposées par Sports Loisirs Bien-Être

. Randonnée Pédestre : 1 à 2 sorties / mois, le samedi

. Marche Douce : 1 séance le mardi après-midi

. Marche Nordique : 2 séances le lundi et 2 séances le jeudi

. Pilates Renforcement Musculaire : 3 séances le mardi après-midi

. Bien Vieillir - Activités Physiques Adaptées : 2 séances le mardi matin

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Christelle : Téléphone 06/26/61/18/71
Courriel : assoslbe@yahoo.com

https://www.facebook.com/pg/SportsLoisirsBienEtre/about/?ref=page_internal



Gymnastique féminine

RETROUVER LA FORME AVEC LA GYMNASTIQUE FEMININE DE SAINT-VERAND

Après cette période difficile, quoi de plus agréable que de se retrouver pour une remise en forme dans une ambiance chaleureuse et amicale. Pour cela, l'association de gymnastique féminine de Saint-Vérand vous propose des séances basées sur des étirements, assouplissements, travail de gainage, renforcement musculaire et bien d'autres exercices à la portée de tout public.

Ces cours sont encadrés par Michèle CROIZAT, professeur diplômé d'Etat, qui adapte les exercices selon les possibilités de chacune. Alors, quel que soit votre âge, si vous souhaitez rester en forme, vous pouvez rejoindre l'association pour un coût annuel minime de 55€.



Ce serait vraiment dommage de ne pas en profiter !

La reprise des cours est fixée au **13 septembre 2021** à la salle des fêtes de Saint Vérand de 20h à 21 h. La première séance est gratuite.

ON VOUS Y ATTEND !

L'Hippopotame amoureux

Dès septembre, reprise des cours de peinture et dessin (tous niveaux) avec Laurence MATESA de l'association « L'Hippopotame amoureux ».

**Cours : vendredi matin
salle du 1^{er} étage
mairie de Saint-Vérand.**



Contact : 06 03 82 15 26

Association Yogmaya

Cours de yoga et méditation avec l'association « Yogmaya » et Christophe DEFILIPPI .

- ⇒ **Cours de Yoga :**
mercredi 18h30 et vendredi 18h45
- ⇒ **Cours de méditation :**
vendredi 17h30

Lieu : salle Paul Berret, 1^{er} étage de la mairie
Informations sur yogmaya-yoga.fr ou au
07.89.49.47.37



Association Achille Lescabot

L'Association « Editions Achille Lescabot » organise son 4^{ème} salon du livre

**le dimanche 5 décembre
à la salle des fêtes de 9h30 à 17h.**

Une vingtaine d'auteurs locaux vous attend pour dédicacer leurs romans. Vous pourrez découvrir tous les styles de littérature (jeunesse, romans, thrillers, fantastique, historique, poèmes...).



Saint Vérand Hier et Aujourd'hui

Après quelques mois d'activité ralentie en raison de la crise sanitaire, l'association Saint-Vérand « **HIER et AUJOURD'HUI** » aborde la saison 2021-2022 avec beaucoup d'espoir et de nombreux projets.

Plusieurs conférences sont prêtes à rencontrer leur public. Comme cela a toujours été le cas dans les années précédentes, elles seront diversifiées et recouvriront de larges horizons, à la fois dans le temps et dans l'espace.



On pourra ainsi découvrir la situation aux temps préhistoriques sur les terres où naîtra plus tard Saint-Vérand, thème proposé par Bernard Bachasson, et, présentées par le botaniste Gilles Pellet, les espèces végétales les plus répandues en ce XXI^e siècle sur le territoire de la commune.

On pourra aussi s'offrir un détour par Saint-Marin, la plus ancienne et la plus petite république du monde, ou encore une plongée dans l'univers des radeliers et des mariniers qui autrefois parcouraient l'Isère, deux sujets explorés respectivement par Marilyn Gaspéroni et Françoise Gardelle.



Début décembre, Isabelle Varloteaux fera visiter les coulisses de l'exposition consacrée au peintre Bonnard par le Musée de Grenoble.

Franc succès pour les Journées du Patrimoine

Le samedi 18 septembre, SVHA a fait découvrir, à une quarantaine de participants, la flore et plusieurs habitats typiques des abords d'un cours d'eau lors d'une visite guidée le long de la Cumane.

Gilles Pellet, membre de l'association, botaniste et enseignant a conduit cette promenade qui a démarré du Stade de Saint-Vérand et s'est poursuivie jusqu'au centre équestre Les 4 fers.



Un beau programme sous le soleil qui s'est clôturé par une visite du ranch .

Pierre Bonnard exposé au Musée de Grenoble

Du 30 octobre 2021 au 30 janvier 2022



En partenariat avec le Musée d'Orsay, cette exposition unique est consacrée au « **peintre du bonheur** », célébré autour de son rapport à la lumière. À travers 75 tableaux, nous redécouvrons la riche carrière de cet artiste inclassable, de l'Éden dauphinois de son enfance à la Ville Lumière.

Parmi les autres interventions prévues, signalons celle, à plusieurs voix (Michel Girond, Franck Jullin, Daniel Spinnler), consacrée à une problématique d'actualité : la présence croissante des tiques dans nos régions.

La presse locale et le site de la commune donneront en temps utile toutes les précisions relatives au calendrier de ces conférences et à l'ensemble des animations proposées par Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui.

A noter que les deux derniers Cahiers publiés par l'association - « **Arbres, arbustes et plantes aux multiples ressources** » et « **La Bartifela – Recueil des mots et expressions du patois à Saint-Vérand** » - sont toujours disponibles.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès du président Jacques Ducros. (06 32 54 76 79).

Programme des conférences :

- ⇒ 1er octobre 2021 à 20h « Saint -Vérand préhistorique » par Bernard Bachasson
- ⇒ 5 novembre 2021 à 20h « La République de Saint-Marin » par Marilyn Gaspéroni (sous réserve)
- ⇒ 3 décembre 2021 à 20h « Le peintre Bonnard : Les couleurs de la lumière » par Isabelle Varloteaux
- ⇒ 4 février 2022 à 20h « Les espèces végétales les plus répandues à Saint-Vérand » Gilles Pellet

Le contenu des séances des 4 mars, 1er avril et 6 mai sera précisé ultérieurement. Il est probable que deux sujets déjà annoncés trouveront leur place :

« Les radeliers et mariniers de l'Isère » par Françoise Gardelle et « Les tiques sont parmi nous » avec Michel Girond, Franck Jullin, Daniel Spinnler.

De belles soirées en perspective, à la fois distrayantes et enrichissantes et, comme c'est le cas pour toutes les animations de Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui, ouvertes à tous.

Selon les règles actuellement en vigueur, l'accès est soumis à la présentation du « Pass sanitaire ».

Moto club des Pays de Saint Marcellin

Dimanche 27 juin 2021, 19h00. Les sourires et la satisfaction du travail accompli remplacent les cernes et les traits tirés. Il est à présent l'heure de pousser un « ouf de soulagement » et de profiter du « merci pour tout et à l'année prochaine... »



On rembobine et remonte le temps.

Retour 10 ans plus tôt, conseil municipal de Saint - Vérand.

Avec Bernard EYSSARD, ancien maire, il s'agissait de présenter un audacieux projet : organiser une course de motos, non pas au fin fond des Rossat mais au centre du village entre un lotissement, des cultures et des habitations.

Si, à l'époque, certains conseillers ont imaginé l'arrivée de motards tous de cuir vêtus, sur des motos pétaradantes venant semer le chaos dans un village tranquille, d'autres ont rapidement compris que ce n'était qu'une animation sportive comme une autre, que cela avait toutes les chances de faire résonner au propre comme au figuré le nom de Saint-Vérand.

Cette anecdote, pourtant bien réelle, prête aujourd'hui à sourire.

Mais convaincre du sérieux et de la rigueur pour créer en partant de rien un événement qui profiterait à tous, a sans doute été le plus difficile.



Depuis, le succès de cette compétition n'est plus une interrogation. Même les médias se déplacent pour parler du motocross de Saint-Vérand, les vues et les invraisemblables réactions positives des réseaux sociaux sont là pour le confirmer.

Car si l'épreuve sportive organisée à Saint-Vérand est d'abord un challenge sportif réputé rassemblant ce qui se fait de mieux dans le monde du motocross régional, c'est aussi et surtout une aventure humaine.

Dès la 1ère organisation, le choix de coopérer et de faire participer une association locale a été acté. C'est « le Sou des écoles » qui a inauguré ce partenariat suivi depuis cette année par « le Comité des fêtes ».

La municipalité de Saint-Vérand toujours dynamique n'est pas en reste avec Mme Dominique UNI à sa tête. Elle continue à accorder sa confiance et apporte toute l'aide nécessaire au bon déroulement de ce dimanche particulier.

Nous tenons à remercier les Saint-Vérannaises et Saint-Vérannais car si tout est mis en place pour atténuer au maximum les nuisances sonores avec des contrôles sans concession du bruit des motos par les officiels, ce dimanche est malgré tout fort bruyant.

Or, à une époque où l'intolérance est devenue un état d'esprit généralisé, Saint-Vérand et l'ensemble de ses habitants prouvent simplement le contraire.

Bravo et merci à vous tous.

Quant à la piste, dès le lendemain le terrain est débarrassé, nettoyé et rendu tout propre à la nature qui, en quelques jours, reprend ses droits et patiente jusqu'à l'année suivante.

Alors on se donne rendez-vous en 2022.

Jean-Pascal CAILLAT
Président du moto-club du
Pays de Saint-Marcellin



Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA de Saint-Vérand s'est réunie en assemblée générale le 4 juillet. Cela a été l'occasion pour les nombreux sociétaires présents d'échanger et de s'accorder sur les principales actions cynégétiques et environnementales envisagées...

Des implantations de prairies fleuries et faunistiques

L'ACCA a mis en place 4 ha de surfaces fleuries et productrices de graines. L'objectif de cette action était de favoriser le développement d'insectes pollinisateurs en périodes de faibles floraisons. Cette production permet également de nourrir et d'offrir un couvert (ou refuge) aux gibiers.

Ces implantations ont été réalisées sur « les Terres Blanches », Rossat, Moisène, Belle place, les Rollands, Gonon et les bordures de Cumane.

Les agriculteurs, déjà sensibilisés de fait à l'écologie, ont adopté la démarche avec enthousiasme.



Cette répartition harmonieuse sur le territoire est une réussite, grâce, il est vrai, à des pluies régulières favorables à ce type de projet.

La réintroduction de faisans et de perdrix



L'objectif était de réintroduire des faisans reproducteurs pour retrouver des populations indigènes et sauvages.

Les premières populations seront prêtes à s'envoler au printemps 2022. La tranquillité en période de nidification sera une des conditions de réussite pour obtenir les premières nichées.

La maîtrise de la divagation des chiens et chats est donc très importante. Soyez attentifs à cela et ainsi vous participerez également à ce beau projet.

L'installation de zones humides

L'ACCA a le projet de développer des points d'eau nécessaires à la faune sédentaire et migratrice.

Les étés secs et chauds sont dévastateurs pour la faune locale. Un premier test a été mis en place aux terres blanches en 2021. Nous sommes persuadés que ces zones humides apporteront une diversité biologique plus large que celle nécessaire au seul gibier.



L'ensemble de ces actions nécessite beaucoup de temps d'investissement mais les sociétaires sont sortis de l'assemblée générale, fiers des projets et des résultats, chacun étant convaincu que la nature a besoin d'attention les 12 mois de l'année pour l'embellir.

Hubert EYMARD
Président de l'ACCA

AS VerSau



Le sport reprend enfin une place normale dans la vie de nos licencié(e)s.

L'entraînement des séniors a repris depuis le mois de juillet sous

la houlette de Tony IMPROTA, nouveau coach de l'équipe fanion, à qui nous souhaitons beaucoup de réussite au sein de notre club.

Nos équipes 1 et 2 auront joué leur premier match le 12 septembre, à domicile, et notre équipe 3 à Thodure. Quant aux féminines (Séniors), elles commenceront leur saison avec le premier tour de la Coupe de France le 19 septembre à Domène.

DES NOUVEAUTES CETTE ANNEE :

- La mise en place d'une section « EVEIL » consacrée aux tout petits.
- **Florian COYAT** devient le responsable de l'ensemble des différentes catégories de l'école de football, depuis les U6 jusqu'aux U13.
- **François DENAGE** et **Jean-Laurent ISSARTEL** auront en charge les U17 alors que les U20 seront entraînés par **David PASQUELIN**.
- Le groupe réserve séniors, dont l'équipe 2 évoluera en D3 et l'équipe 3 en D4, sera entraîné par **Fabrice SANT-ANNA**, **Florian COYAT**, **David PASQUELIN** et **Didier SCALAS**.
- **Patrice ANDRE**, accompagné d'Elisa GILLET, ancienne joueuse de l'équipe, aura toujours en charge la section féminine dont l'équipe « SENIOR » évolue au plus haut niveau départemental.



Les plus jeunes (U18F) seront, quant à elles, coachées par **Manon BOREL** et **Sterenn LE GARREC**.

Il nous semblait important, après ces 2 années difficiles, de faire revenir nos jeunes au sport et, en l'occurrence, leur offrir la possibilité de jouer au sein d'un club de football aux valeurs familiales fortes. A cet effet, le club a pris le parti cette année de proposer un tarif très accessible. La cotisation s'élève aujourd'hui à **30€ pour les moins de 18 ans et à 50€ pour les plus de 18.**



Nos contacts :

• sur les réseaux sociaux :

@: asversau@asversau.com

• Page Facebook : as versau foot

• § Responsable technique : 0650941782

Les animations extrasportives reprendront également dans le respect des règles imposées dès le mois de novembre avec déjà au programme la matinée « diots et tripes », un videgreniers, les matinées « boudins » en janvier et mars et le traditionnel loto organisé au Forum de Saint-Marcellin.



Au plaisir de vous retrouver, vous, nos fidèles supporters sur le bord des terrains.

Anne LE MEN
Secrétaire de l'AS VerSau

*Séniors équipe 1 –
Nouvel entraîneur Tony Improta*

